



risques et ruptures

Colloque international
16 et 17 juin 2015
Besançon

16 juin
Le Scénacle
6 Rue de la vieille Monnaie

17 juin
Amphithéâtre Petit
UFR SLHS, 30 rue Mégevand

Information et inscription
Maylis Sposito – maylis.sposito@edu.univ-fcomte.fr

Enjeux socio-économiques des situations de rupture familiale dans les TPE rurales de l'Arc jurassien franco-suisse

programme

Mardi 16 juin

- 13h30 Accueil des participants
- 14h **Émilie d'Estaing**, Responsable programme Interreg
- 14h15 **Jean-Claude Daumas**, Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement
- 14h30 **Dominique Jacques-Jouvenot**, Directrice du Laboratoire de Sociologie et d'Anthropologie (LaSA-UFC)
- 14h45 **Laurent Amiotte-Suchet et Maylis Sposito**, Chercheur-e-s Recherche Interreg « Enjeux socio-économiques des ruptures familiales dans les TPE rurales de l'Arc jurassien franco-suisse », Compte-rendu des résultats de la recherche
- 15h15 Discussions
- 15h45 **Paul-Henri Bart**, Directeur Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Jura
- 16h **Dali Serge Lida**, Université Félix Houphouët Boigny (Abidjan/Cocody), « Socialités primaires et socialités secondaires dans l'entreprise (en Côte d'Ivoire). Le problème de l'imbrication »
- 16h30 Discussions
- 17h Pause
- 17h30 Diffusion du documentaire « De leurs indépendances », réalisé par **David Gamet**, Espèces d'espaces
- 18h30 Débat
- 19h Cocktail

Mercredi 17 juin

- 8h30 Accueil des participants
- 9h **André Mariage**, Directeur de l'UFR Sciences du Langage, de l'Homme et de la Société
- 9h30 **Florent Schepens**, Maître de Conférence HDR en sociologie à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté, « Quand le jeu n'en vaut pas la chandelle : transmission et adoption du successeur »
- 10h **Anne Brobbel Dorsman**, Maître de conférences HDR en droit à L'Université de Bourgogne-Franche-Comté, « Lorsque le droit s'efforce de saisir l'entreprise familiale »
- 10h30 Discussions
- 10h45 Pause
- 11h **Florence Daugey**, Déléguée Régionale Bourgogne-Franche-Comté de l'Association Pour la Médiation Familiale, « Les enjeux de la médiation familiale dans l'entreprise »
- 11h30 Diffusion du documentaire « De leurs indépendances », réalisé par **David Gamet**, Espèces d'espaces
- 14h **Fenneke Reysoo**, Anthropologue à l'IHEID, « Il ne m'est jamais rien revenu » : De l'asymétrie de genre après une rupture sur une très petite entreprise conjugale
- 14h30 **Marie David**, UP DPF (Développement Professionnel et Formation) - AgroSup Dijon, « Transition agro-écologique, transmission professionnelle : l'économie du don comme clef de compréhension des processus à l'œuvre »
- 15h **Rusticot Droh**, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire, « La pérennité des PME ivoiriennes à l'épreuve de la disparition de leur fondateur »
- 15h30 Discussions
- 16h Pause
- 16h30 **Jean-Louis Lognon** Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire, « Le non recours à la main d'œuvre familiale dans les petites entreprises en Côte d'Ivoire : une forme de gestion du risque familial »
- 17h **Gabriel Etogo**, Sociologue à l'Institut Universitaire Catholique Saint Jérôme de Douala, « Penser le don dans les comportements des dirigeants-propriétaires de PME familiales : une lecture maussienne des pratiques de RSE au Cameroun »
- 17h30 **Jacques Yomb**, Docteur en sociologie, Université de Douala, « L'entreprise familiale camerounaise : du style de management familial au paradigme de la compétition »
- 18h **Yvan Droz**, Anthropologue à l'IHEID, Clôture du colloque

Enjeux socio-économiques des situations de rupture familiale dans les TPE rurales de l'Arc jurassien franco-suisse

Ce projet de recherche franco-suisse rassemble depuis deux années, des chercheur-e-s du Laboratoire de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Franche-Comté (LASA-UFC), de l'Institut des Hautes Etudes et de Développement (IHEID) de Genève et de la centrale de vulgarisation agricole AGRIDEA. Par l'étude de trajectoires biographiques, l'objectif de ce projet est de mieux comprendre l'influence des ruptures familiales (séparations, divorces, maladies et accidents invalidants, décès prématurés) sur le fonctionnement économique et social des très petites entreprises rurales. Certains métiers, très présents dans les zones rurales, sont marqués par une forte imbrication entre la vie de famille et l'univers professionnel. Il convient donc de s'interroger sur le rôle de la cellule familiale lorsqu'elle ne constitue plus un socle stable pour l'entreprise ?

L'Arc jurassien est un espace transfrontalier qui regroupe la Franche-Comté et les cantons de Vaud, Jura et Neuchâtel, ainsi que le Jura bernois. Dans les zones rurales, qui couvrent 70% du territoire, l'essentiel des établissements sont des Très Petites Entreprises (TPE). On recense essentiellement des exploitations agricoles, des cafés-restaurant, des petits commerces (boucherie, boulangerie, épicerie, etc.), de l'artisanat et des entreprises du bâtiment (menuisier, faïadier, couvreur, plaquiste, etc.). De fait, ces TPE ont une importance majeure dans la vie économique et le dynamisme des zones rurales puisqu'elles constituent bien souvent les principales activités professionnelles et les principaux lieux de rencontre des populations. L'enquête s'est concentrée sur une centaine de TPE de l'Arc jurassien. L'objectif était de retracer le parcours de l'entrepreneur-e, de décrire l'organisation du travail, de mesurer le niveau d'interdépendance entre la famille et l'entreprise, d'interroger les acteurs sur la manière dont ils sont protégés en cas d'épreuves inattendues et de revenir avec eux sur les épreuves familiales qu'ils-elles ont pu traverser.

Les risques concernent autant l'entreprise que la famille, car si un divorce peut fortement affecter un commerce dont l'organisation du travail repose sur la complémentarité familiale, il est apparu avec évidence que l'intrusion constante du travail dans la vie de famille pouvait également ébranler le couple et conduire à des ruptures.

L'organisation familiale du travail apporte à l'entreprise une certaine souplesse en mobilisant l'aide des proches mais elle comporte aussi des risques pour ces personnes, en encourageant parfois un travail « invisible », n'apportant pas toujours la reconnaissance nécessaire. En effet, dans la majorité des situations, ces personnes n'ont pas de statut légal dans l'entreprise et ne bénéficient donc d'aucune protection sociale. Dans bien des cas, les petits entrepreneurs s'estiment contraints, pour des raisons économiques, de minimiser leurs cotisations aux assurances pertes de gains, n'étant pas eux non plus, toujours bien protégés en cas d'accident notamment.

Le monde des petites entreprises change et les entrepreneur-e-s sembleraient mieux formé-e-s pour anticiper leur avenir. Néanmoins, notre enquête met en évidence que l'interdépendance entre l'entreprise et la cellule familiale ne fait que rarement l'objet de questionnements (régime matrimonial, modèle juridique d'entreprise, etc.). En se focalisant sur des situations de ruptures, notre recherche montre que les TPE familiales ne sont pas toujours bien préparées pour affronter ces difficultés.

Fondée sur des témoignages et des histoires de vie recueillies dans l'Arc jurassien, cette enquête lève le voile sur le quotidien des petites entreprises familiales. Si l'organisation familiale du travail est une plus-value pour ces entreprises, elle représente également un risque potentiel qu'il convient de mesurer pour mieux s'adapter aux mutations de nos sociétés.